



# Fiche signalétique - Colle pour le bois Gorilla

Date de modification : 03/23/2017

Date de publication : 8/26/2014

Version : 1.1

EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE :

Pendant les heures d'ouverture : 1 800 966-3458 | En dehors des heures d'ouverture : 1 800 420-7186

Selon le « Federal Register / Vol. 77, N° 58 / lundi 26 mars 2012 / Statuts et règlements »

## SECTION 1 : IDENTIFICATION

### Identificateur du produit

**Nom du produit** : Colle pour le bois Gorilla

**Synonymes** : Produit de polymère d'acétate polyvinylique dans l'eau

### Usage prévu du produit

Adhésifs de consommation courante pour le bâtiment, la menuiserie et les projets de passe-temps faisant appel à tous les types de bois. Le produit est étanche à l'eau (conforme aux essais ANSI/HPVA Type II) et peut être poncé et peint.

### Nom, adresse et numéro de téléphone de la partie responsable

#### **Société**

The Gorilla Glue Company

2101 E. Kemper Road

Cincinnati, Ohio 45241

513 271-3300

[www.gorillatough.com](http://www.gorillatough.com)

### Numéro de téléphone en cas d'urgence

**Numéro d'urgence** : 1 800 420-7186 (Prosar)

## SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification de la substance ou du mélange

**Classification (SGH-É.-U.)** Non classifié

### Éléments de l'étiquette

**Étiquetage SGH-É.-U.** Aucun étiquetage applicable

### Autres dangers

**Autres dangers** : Non disponibles

**Toxicité aiguë inconnue (SGH-É.-U.)** Non disponible

## SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

### Mélange

| Nom                              | Identificateur du produit | % (p/p) | Classification (SGH-É.-U.)  |
|----------------------------------|---------------------------|---------|---|
| Eau                              | (N° CAS) 7732-18-5        | 49 à 52 | Non classifié   |
| Polymère d'acétate de vinyle     | Secret commercial         | 48 à 51 | Non classifié   |
| Chlorure d'aluminium hexahydraté | (N° CAS) 7784-13-6        | < 4     | Irrit. cutanée 2, H315<br>Irrit. oculaire 2A, H319<br>STOT SE 3, H335<br>Aquatique aigu 1, H400 |
| 2-propanol, 1-phénoxy-           | (N° CAS) 770-35-4         | < 1,5   | Irrit. oculaire 2A, H319  |

Texte complet des mentions de danger : voir la section 16

## SECTION 4 : PREMIERS SOINS

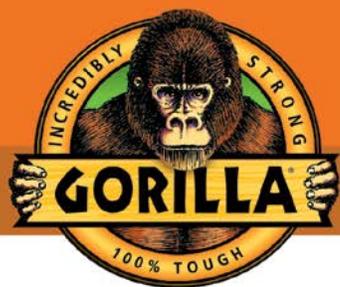
### Description des procédures de premiers soins

**Généralités** : Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (montrer l'étiquette si possible).

**Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement. En cas de malaise, consulter un médecin.

**Contact avec la peau** : Enlever les vêtements contaminés. Laver doucement avec beaucoup d'eau et de savon, puis rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin si vous avez un malaise. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Contact avec les yeux** : Rincer soigneusement avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les verres de contact, le cas échéant, et s'il est possible de le faire. Continuer à rincer. Consulter un médecin.



## Fiche signalétique - Colle pour le bois Gorilla

Date de modification : 03/23/2017

Date de publication : 8/26/2014

Version : 1.1

EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE :

Pendant les heures d'ouverture : 1 800 966-3458 | En dehors des heures d'ouverture : 1 800 420-7186

Selon le « Federal Register / Vol. 77, N° 58 / lundi 26 mars 2012 / Statuts et règlements »

**Ingestion** : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

### **Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et retardés**

**Généralités** : Peut provoquer une irritation.

**Inhalation** : Aucun symptôme attendu dans des conditions normales d'utilisation.

**Contact avec la peau** : Peut provoquer une irritation cutanée.

**Contact avec les yeux** : Peut provoquer une irritation des yeux.

**Ingestion** : L'ingestion est susceptible d'être dangereuse ou d'avoir des effets néfastes.

**Symptômes chroniques** : Non disponibles

### **Indication de soins médicaux immédiats et de traitements particuliers nécessaires**

Si un avis médical est requis, avoir le contenant ou l'étiquette du produit à portée de la main.

## **SECTION 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

### **Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** : Sous forme de solution, le produit ne brûle pas. Le produit brûlera uniquement après élimination de l'eau qu'il

contient. Pour le polymère sec, utiliser de la poudre chimique, de la mousse résistante à l'alcool ou du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

**Moyens d'extinction inappropriés** : Ne pas utiliser de jet d'eau puissant. L'utilisation d'un jet d'eau puissant peut propager l'incendie.

### **Risques particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Risque d'incendie** : Ininflammable.

**Risque d'explosion** : Le produit n'est pas explosif.

**Réactivité** : Aucune réaction dangereuse ne se produira dans des conditions normales.

### **Conseils aux pompiers**

**Mesures de précaution dans la lutte contre l'incendie** : Combattre tout incendie d'origine chimique avec prudence.

**Instructions de lutte contre l'incendie** : Ne pas laisser les écoulements générés par la lutte contre l'incendie entrer dans les égouts ou les cours d'eau.

**Protection lors de la lutte contre l'incendie** : Ne pas entrer dans le secteur d'intervention sans porter l'équipement de protection approprié, notamment une protection des voies respiratoires.

**Produits de combustion dangereux** : Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>). Oxydes d'aluminium. Chlore gazeux.

### **Référence à d'autres sections**

Se reporter à la section 9 pour connaître les propriétés d'inflammabilité.

## **SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Mesures générales** : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Les surfaces contaminées deviendront très glissantes.

#### **Pour le personnel non affecté aux urgences**

**Équipement de protection** : Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

**Procédures d'urgence** : Évacuer le personnel non nécessaire.

#### **Pour le personnel affecté aux urgences**

**Équipement de protection** : Munir l'équipe de nettoyage de la protection appropriée.

**Procédures d'urgence** : À l'arrivée sur place, le premier répondant doit reconnaître la présence de produits dangereux, être en mesure de se protéger et de protéger la population, sécuriser l'endroit et obtenir l'assistance d'un personnel formé dès que les conditions le permettent.

### **Précautions environnementales**

Éviter tout écoulement dans les égouts et les eaux publiques.

### **Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage**

**Pour le confinement** : Absorber et/ou contenir le déversement avec une matière inerte, puis placer dans un contenant approprié.



## Fiche signalétique - Colle pour le bois Gorilla

Date de modification : 03/23/2017

Date de publication : 8/26/2014

Version : 1.1

EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE :

Pendant les heures d'ouverture : 1 800 966-3458 | En dehors des heures d'ouverture : 1 800 420-7186

Selon le « Federal Register / Vol. 77, N° 58 / lundi 26 mars 2012 / Statuts et règlements »

**Méthodes de nettoyage :** Nettoyer les déversements immédiatement et éliminer les déchets de façon sécuritaire. Assurer un bon entretien ménager - un déversement peut être glissant sur une surface lisse, mouillée ou sèche. Éliminer le produit conformément aux réglementations locales, d'État, provinciales, territoriales, fédérales et internationales.

### Référence à d'autres sections

Voir la rubrique 8, Contrôles de l'exposition et protection individuelle. En ce qui concerne l'élimination des déchets après le nettoyage, voir le point 13.

## SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire

**Température de manipulation :** > 10 °C (50 °F)

**Mesures d'hygiène :** Manipuler conformément aux procédures adaptées d'hygiène et de sécurité industrielles. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec du savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et, encore une fois, avant de quitter le travail.

### Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités

**Conditions d'entreposage :** Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

**Matières incompatibles :** Acides forts, bases fortes, oxydants forts.

**Période maximum d'entreposage :** Varie en fonction des conditions d'entreposage. Pour de meilleurs résultats, protéger du gel et ne pas entreposer à la chaleur ni directement exposé au soleil. Conserver hermétiquement fermé, entre 10 et 35 °C (50 et 95 °F).

**Utilisation(s) définitive(s) déterminée(s)** Adhésifs de consommation courante pour le bâtiment, la menuiserie et les projets de passe-temps faisant appel à tous les types de bois. Le produit est étanche à l'eau (conforme aux essais ANSI/HPVA Type II) et peut être poncé et peint.

## SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Il n'existe pas de limites d'exposition établies par le fabricant, le fournisseur, l'importateur ou encore par l'organisme consultatif compétent, notamment : ACGIH (TLV), NIOSH (REL), OSHA (PEL), les gouvernements provinciaux canadiens ou le gouvernement mexicain.

### Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés :** Des bains oculaires d'urgence et des douches de décontamination devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. S'assurer du respect de tous les règlements nationaux/locaux.

**Équipement de protection individuelle :** Vêtements de protection. Lunettes de sécurité. Gants.



**Matériaux pour vêtements de protection :** Matériaux et tissus résistant aux produits chimiques.

**Protection des mains :** Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques.

**Protection des yeux :** Lunettes protectrices contre les agents chimiques.

**Protection de la peau et du corps :** Porter des vêtements de protection appropriés.

**Protection des voies respiratoires :** Utiliser un appareil respiratoire approuvé par NIOSH ou un appareil respiratoire autonome lors de l'utilisation dans un endroit peu ventilé.

**Autres informations :** Pendant l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

## SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

|                |                       |
|----------------|-----------------------|
| État physique  | : Liquide             |
| Aspect         | : Beige pâle, laiteux |
| Odeur          | : Sucrée              |
| Seuil olfactif | : Non disponible      |



## Fiche signalétique - Colle pour le bois Gorilla

Date de modification : 03/23/2017

Date de publication : 8/26/2014

Version : 1.1

### EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE :

Pendant les heures d'ouverture : 1 800 966-3458 | En dehors des heures d'ouverture : 1 800 420-7186

Selon le « Federal Register / Vol. 77, N° 58 / lundi 26 mars 2012 / Statuts et règlements »

|  |  |
|--|--|
| pH   | : 2,5 à 3,5  |
| Taux d'évaporation relative (acétate de butyle = 1)          | : Non disponible   |
| Point de fusion/congélation                                  | : Non disponible   |
| Point d'ébullition   | : 100 °C (212 °F)  |
| Point d'éclair   | : Non disponible   |
| Température d'auto-inflammation                              | : Non disponible   |
| Température de décomposition                                 | : Non disponible   |
| Inflammabilité (solide, gaz)                                 | : Non disponible   |
| Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité          | : Non disponible   |
| Pression de vapeur   | : Non disponible   |
| Densité de vapeur relative à 20 °C                           | : Non disponible   |
| Gravité spécifique/Densité relative                          | : 1,08 g/cm <sup>3</sup> à 25 °C (77 °F)                                     |
| Solubilité   | : Non disponible   |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau                       | : Non disponible   |
| Viscosité, dynamique   | : 4 000 à 6 000 cP à 25 °C (77 °F)   |
| Données sur l'explosion – Sensibilité au choc mécanique      | : Ne devrait pas présenter de risque d'explosion dû à un choc mécanique.     |
| Données sur l'explosion – Sensibilité à la décharge statique | : Ne devrait pas présenter de risque d'explosion dû à une décharge statique. |

## SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité :** Aucune réaction dangereuse ne se produira dans des conditions normales.

**Stabilité chimique :** Stable dans les conditions de manipulation et d'entreposage recommandées (voir la section 7).

**Possibilité de réactions dangereuses :** Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

**Conditions à éviter :** Lumière directe du soleil. Températures extrêmement élevées ou basses.

**Matières incompatibles :** Acides forts, bases fortes, oxydants forts.

**Produits de décomposition dangereux :** Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>). Oxydes d'aluminium. Chlore.

## SECTION 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les effets toxicologiques – Produit

**Toxicité aiguë :** Non classifié

**Données DL50 et CL50 :** Non disponibles

**Corrosion/Irritation cutanée :** Non classifié

**pH :** 2,5 à 3,5

**Lésions/irritation oculaires graves :** Non classifié

**pH :** 2,5 à 3,5

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée :** Non classifié

**Mutagenicité des cellules germinales :** Non classifié

**Tératogénicité :** Non disponibles

**Cancérogénicité :** Non classifié

**Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) :** Non classifié

**Toxicité pour la reproduction :** Non classifié

**Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) :** Non classifié

**Risque d'aspiration :** Non classifié

**Symptômes/Blessures après l'inhalation :** Aucun symptôme attendu dans des conditions normales d'utilisation.

**Symptômes/Blessures après le contact avec la peau :** Peut provoquer une irritation cutanée.

**Symptômes/Blessures après le contact avec les yeux :** Peut provoquer une irritation des yeux.

**Symptômes/Blessures après l'ingestion :** L'ingestion est susceptible d'être dangereuse ou d'avoir des effets néfastes.

**Symptômes chroniques :** Sans objet



# Fiche signalétique - Colle pour le bois Gorilla

Date de modification : 03/23/2017

Date de publication : 8/26/2014

Version : 1.1

EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE :

Pendant les heures d'ouverture : 1 800 966-3458 | En dehors des heures d'ouverture : 1 800 420-7186

Selon le « Federal Register / Vol. 77, N° 58 / lundi 26 mars 2012 / Statuts et règlements »

## Informations sur les effets toxicologiques – Ingrédient(s)

Données DL50 et CL50 :

|   |             |
|---|-------------|
| <b>2-propanol, 1-phénoxy- (770-35-4)</b>                |             |
| DL50 orale, rat   | 2 830 mg/kg |
| DL50 cutanée, rat                                       | > 2 000     |
| <b>Polymère d'acétate de vinyle (secret commercial)</b> |             |
| Groupe CIRC   | 3           |

## SECTION 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Toxicité** Non disponible

**Persistance et dégradabilité** Non disponible

**Potentiel de bioaccumulation** Non disponible

**Mobilité dans le sol** Non disponible

**Autres effets nocifs**

**Autres informations** : Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

**Recommandations relatives à l'évacuation dans les égouts** : Ne pas évacuer les déchets dans les égouts.

**Recommandations relatives à l'élimination des déchets** : Éliminer les déchets conformément à tous les règlements locaux, régionaux, nationaux, provinciaux, territoriaux et internationaux.

## SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**En conformité avec le département des Transports (DOT)** Non réglementé pour le transport

**En conformité avec le Code international du transport maritime de marchandises dangereuses (IMDG)**

Non réglementé pour le transport

**En conformité avec l'Association du transport aérien international (IATA)** Non réglementé pour le transport

**En conformité avec le transport des marchandises dangereuses (TMD)** Non réglementé pour le transport

## SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Réglementation fédérale des États-Unis

|   |
|---|
| <b>Eau (7732-18-5)</b>  |
| Figure sur l'inventaire de la TSCA (Toxic Substances Control Act/Loi réglementant les substances toxiques) des États-Unis |
| <b>Acétate de vinyle – Polymère d'alcool vinylique (25213-24-5)</b>   |
| Figure sur l'inventaire de la TSCA (Toxic Substances Control Act/Loi réglementant les substances toxiques) des États-Unis |
| <b>2-propanol, 1-phénoxy- (770-35-4)</b>  |
| Figure sur l'inventaire de la TSCA (Toxic Substances Control Act/Loi réglementant les substances toxiques) des États-Unis |

### Règlements d'État des É.-U.

Ni ce produit ni ses composants chimiques ne figurent sur une liste d'État aux États-Unis.

### Règlements canadiens

|   |   |
|---|---|
| <b>Colle pour le bois Gorilla</b>                             |   |
| Classification du SIMDUT                                      | Produit non contrôlé selon les critères de classification du SIMDUT |
| <b>Eau (7732-18-5)</b>  |   |
| Figure sur la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada |   |
| Classification du SIMDUT                                      | Produit non contrôlé selon les critères de classification du SIMDUT |
| <b>Polymère acétate de vinyle (secret commercial)</b>         |   |
| Figure sur la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada |   |
| <b>Chlorure d'aluminium hexahydraté (7784-13-6)</b>           |   |
| Classification du SIMDUT                                      | Classe E – Matière corrosive  |



## Fiche signalétique - Colle pour le bois Gorilla

Date de modification : 03/23/2017

Date de publication : 8/26/2014

Version : 1.1

### EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE :

Pendant les heures d'ouverture : 1 800 966-3458 | En dehors des heures d'ouverture : 1 800 420-7186

Selon le « Federal Register / Vol. 77, N° 58 / lundi 26 mars 2012 / Statuts et règlements »

### 2-propanol, 1-phénoxy- (770-35-4)

Figure sur la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque prévus dans le Règlement sur les produits contrôlés (Controlled Products Regulations, CPR) et la FDS contient toute l'information exigée par le CPR.

## SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION OU DE LA RÉVISION LA PLUS RÉCENTE

Date de révision : 03/23/2017

Autres informations : Ce document a été préparé en conformité avec les exigences de la norme de divulgation des dangers 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA relativement aux FDS.

### Texte complet des phrases du SGH :

|                    |  |
|--------------------|--|
| Aquatique aigu 1   | Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1          |
| Irrit. oculaire 2A | Lésions/Irritation oculaires graves, Catégorie 2A                      |
| Irrit. cutanée 2   | Corrosion cutanée/Irritation cutanée, Catégorie 2                      |
| STOT SE 3          | Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique), catégorie 3 |
| H315               | Peut causer une irritation cutanée                                     |
| H319               | Provoque une irritation oculaire grave                                 |
| H335               | Peut causer une irritation respiratoire                                |
| H400               | Très toxique pour la vie aquatique                                     |

### Partie responsable de la préparation de ce document

The Gorilla Glue Company

1 513 271-3300

*L'information de la présente fiche signalétique a été préparée par un personnel qualifié et, à notre connaissance, est exacte et véridique. L'information et les recommandations fournies pour ce produit exigent toutefois de l'acheteur qu'il détermine indépendamment l'adaptabilité du produit aux fins d'utilisation prévue. Ces données ne constituent pas une garantie, implicite ni explicite, statutaire ou autre, pas plus qu'elles n'engagent la responsabilité juridique de The Gorilla Glue Company. Elles sont uniquement fournies à titre d'information, à des fins de considération par l'utilisateur. L'utilisateur doit s'assurer que l'utilisation de ce produit est conforme aux lois et règlements fédéraux, d'État, provinciaux et locaux qui s'appliquent.*

Amérique du Nord SGH É.-U. 2012 et le SIMDUT